Fribourg, Suisse. — 46me année. — N° 135 | Le numéro 5 centimes | Vendredi 9 juin 1916

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger.	» 2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Occupation de Louzk par les Russes. Echec d'attaques allemandes à Verdun. Violents engagements sur le plateau d'Asiago.

Le communiqué russe confirme mot pour mot les prévisions que nous exprimions hier. Louzk est déjà au pouvoir du général Broussilof. Il ne s'agit encore que de la ville, située sur la rive orientale du Styr, dans une boucle marécageuse de la rivière. Les fortifications de Louzk sont sur l'autre rive, comme il était naturel qu'elles fussent placées pour couvrir la ville contre une offensive autrichienne. Les Autrichiens les y ont maintenues et n'avaient pas fortifié la ville du côté de l'est, parce que la configuration du terrain ne le permettait pas, tandis que, à l'ouest du Styr, commence une région différente, qui se prête à la résistance. C'est ce que l'événement a déjà montré une fois dans le cours de cette guerre. Louzk avait été pris par les Autrichiens le 31 août 1915. Vers la fin de septembre, tandis que Hindenburg poussait son offensive contre Vilna et que Mackensen avançait dans la direction de Pinsk, les Russes prononcèrent une puissante contre-offensive contre le front autrichien. Leur effort se déploya exactement sur le même terrain qu'aujourd'hui, en Volhynie et dans la direction de Louzk-Kovel. Les Autrichiens durent reculer de quarante kilomètres, comme ils viennent de le faire, et les Russes rentrèrent à Louzk le 23 septembre. Mais, le 27, les Autrichiens, qui s'étaient arrêtés sur les hauteurs fortifiées à l'ouest du Styr, repartaient à l'attaque et reprenaient Louzk.

Cette réminiscence ne doit pas faire pronostiquer qu'il en ira de même aujourd'hui. Il faut en retenir seulement que les Autrichiens ont trouvé, à l'ouest de Louzk, des positions assez fortes pour leur donner l'espoir de contenir l'offensive russe.

Un autre point critique du front austro-allemand paraît être le secteur galicien de la Strypa, au nord et au sud de Bouczacz.

Le nombre des prisonniers faits par les Russes s'élève à 51,000.

* * *

A Verdun, les Allemands ont prononcé hier de nouvelles attaques sur la rive droite de la Meuse, dans la direction de la côte de Froide-Terre et de Fleury. Ils ont été repoussés.

* * *

De violents engagements se sont produits pendant la journée d'avant-hier sur le plateau d'Asiago. Les Autrichiens annoncent qu'ils ont progressé au sud d'Asiago et que, au nord, ils ont occupé, à la fin de la journée, le Monte Meletta (1827 m.). Les positions italiennes dans l'angle nord-est du plateau, du côté de la Brenta, seraient ainsi entamées.

Le communiqué italien, qui s'arrête à l'après-midi, dit que toutes les attaques autrichiennes avaient échoué jusqu'à ce moment.

* * *

La motion du député socialiste Turati sur l'internement des citoyens suspects a provoqué de nouveau une discussion orageuse à la Chambre italienne. Les suprêmes injures que les députés se jettent à la face les uns les autres, sont celles d'« Autrichien », d'« espion » et de « défenseur des espions ».

« Les traditions de politesse et de respect, écrit le *Corriere della Sera*, n'existent plus. Le spectacle est attristant. » La Chambre est saturée d'électricité. Le chef du gouvernement lui-même s'est laissé aller à une intempérance de langage que l'on a fort déplorée. « Vous aussi, a-t-il dit au député *Miglioli, vous voulez faire preuve d'anti*patriotisme ! » M. Miglioli est le seul, parmi les députés catholiques, qui s'est toujours déclaré hostile à la guerre et au gouvernement qui a déclaré la guerre. C'est un isolé dans son propre parti, et les organes catholiques ne lui épargnent pas les critiques.

La motion Turati n'a réuni, encore une fois, que les voix des socialistes, 45 contre 216, mais on a constaté que, au moment du vote, une trentaine de députés se sont éclipsés. Presque tous les députés catholiques se sont abstenus. Le fait a été très remarqué.

Les autorités militaires, en Italie, ont abusé du droit de police que le gouvernement leur a confié. Elles ont vu partout des espions et des suspects. Elles ont interné en Sicile et en Sardaigne des gens qui ne méritaient nullement d'être requis d'abandonner leurs familles et leurs affaires. Le seul fait d'être apparenté à des Autrichiens a été regardé comme un crime. Les dénonciations intéressées et l'anticléricalisme ont eu beau jeu. On a arrêté et interné des prêtres et des religieux fort innocents. On se souvient, entre autres, du cas de Mgr Scotton, prêtre vénérable et âgé, de la Vénétie, qu'on a interné dans le Piémont et dont on a provoqué la mort.

M. Salandra s'est borné à une critique négative des faits apportés par le député Turati. Il a éludé le côté moral et juridique de la question. Les députés catholiques avaient demandé que l'on n'internât pas des citoyens suspects sans les avoir entendus. Tout en déclarant qu'il veillerait à diminuer le nombre des internés, le chef du gouvernement ne leur a promis aucune garantie juridique pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle ils se sont abstenus de voter.

Hier, la Chambre a commencé la discussion du budget de l'intérieur. Le ministre de l'intérieur, en l'occurence M. Salandra, est toujours le ministre le plus discuté et le plus critiqué. Soixante-quatorze députés se sont inscrits pour prendre la parole.

* * *

Nous avons signalé, en diverses occasions, l'intervention de la société des prêtres catholiques allemands *Pax* dans les cas où l'honneur du clergé catholique, de quelque nationalité que ce fût, était en cause, à propos des événements de la guerre. Chaque fois qu'une dénonciation a été portée contre un prêtre allemand ou étranger, sous un prétexte quelconque, la société *Pax* a fait une enquête et en a publié le résultat. Plus d'un ecclésiastique allemand, en butte aux attaques venimeuses de certains organes protestants ; plus d'un prêtre belge, aussi, dont le nom avait été mêlé à des histoires de francs-tireurs, a été, de la sorte, disculpé ou réhabilité.

Un Jésuite de la province de Germanie, le P. Duhr, a eu l'heureuse idée de rassembler toutes ces enquêtes dans un petit livre intitulé : L'esprit de mensonge pendant la guerre mondiale *(Der Lügengeist im Völkerkriege)*. On voit défiler là une impressionnante série de déclarations d'autorités ecclésiastiques et militaires, qui réduisent à néant les légendes forgées sur le compte du clergé allemand, alsacien et belge par la passion anticatholique.

Cette publication n'eut pas l'heur d'agréer à tout le monde. Ceux qui avaient essayé de battre monnaie avec la guerre au profit de l'esprit sectaire en conçurent un profond dépit. Ils dénoncèrent la brochure du P. Duhr comme un attentat contre l'union sacrée (allemande). Les bons apôtres ! Ce n'était pas eux, les inventeurs ou colporteurs de calomnies sur le clergé, qui avaient violé l'union sacrée : c'était celui qui mettait au pilori leurs vilaines actions. On argumenta surtout de ce que le livre du P. Duhr fournissait des armes à l'ennemi en démontrant l'inanité de l'immense majorité des griefs articulés contre le clergé belge ou alsacien. L'auteur, voulant savoir ce qu'en pensait l'autorité militaire, écrivit au ministère de *la guerre pour offrir de retirer son ouvrage* du commerce, si on le jugeait à propos. Il reçut la réponse qu'on ne voyait pas d'inconvénient à ce que son livre continuât de se vendre en Allemagne ; on trouvait même utile qu'il fût répandu ; mais on conseillait aux éditeurs de ne pas le vendre à l'étranger.

Cependant, l'animosité sectaire n'a pas désarmé. La crainte de voir abolir la loi contre les Jésuites fait qu'on poursuit la campagne et on a réussi à déterminer le gouvernement bavarois à ordonner que le livre du P. Duhr fût retiré du commerce. C'est un peu fort qu'un gouvernement civil — et catholique — cède, dans cette affaire, quand une autorité militaire — et protestante — a tenu bon.

* * *

Le fait que les nations alliées l'Angleterre et l'Italie avaient avancé l'heure légale de 60 minutes, mais surtout les instances et l'autorité de M. Painlevé, ministre de l'instruction publique, ont opéré, dans le parlement français, un revirement en faveur du changement d'heure.

Le Sénat a voté le projet avançant l'heure légale et la Chambre en a fait autant. Dans la nuit de mardi à mercredi prochain, l'avance sera simultanément faite à toutes les horloges publiques de France. Le 1er octobre, on reviendra à l'heure des fuseaux horaires.

Au Conseil national

—o—

Berne, 8 juin.

Les questions touchant à la justice et au droit pénal militaires ont été reprises, ce jour, jeudi, par M. Maunoir, de Genève. Il a prôné l'abolition totale des minima du droit pénal, une prise en considération plus étendue de l'élément de culpabilité, l'extension du bénéfice du traitement de faveur à tous les condamnés militaires susceptibles de ressentir une influence salutaire, l'octroi du droit de la remise conditionnelle des peines aux tribunaux militaires, l'extension de la compétence disciplinaire des organes militaires, avec la création d'un véritable tribunal disciplinaire comme garantie, la suppression du casier judiciaire au point de vue militaire.

Le député de Genève a fait remarquer qu'il faut lutter à temps contre le succès de l'initiative populaire socialiste qui vise à la suppression totale de la justice militaire. « Je demande, a-t-il dit, le rajeunissement et la modernisation des tribunaux militaires, qu'il faut opposer à la demande de leur suppression pure et simple. » On comprend l'ardeur du *député libéral, si on se* rappelle que l'initiative socialiste a réuni dans le canton de Genève à peu près 7000 signatures.

M. Affolter, le chef des socialistes soleurois, a voulu parer le coup, en affirmant que son parti soutiendra énergiquement la revision du droit pénal militaire, tout en continuant la campagne contre une justice militaire spéciale.

Au nom du Conseil fédéral, M. Muller a annoncé d'avance que le gouvernement opposera une fin de non-recevoir à l'initiative socialiste. Il a déclaré vouloir étudier les propositions intéressantes de M. Maunoir, mais a fait des réserves *formelles au sujet de l'abolition des peines* minima.

Le pasteur socialiste de Zurich, M. Pflüger, a obtenu la promesse du chef du Département que la loi de 1891, qui règle les conditions de droit civil des personnes établies ou en séjour, sera revisée le plus tôt possible pour mettre au clair la situation de droit des étrangers.

Un débat s'est encore engagé au sujet des réfractaires et déserteurs. C'est le second dans cette session ; un troisième suivra lors du rapport de la commission des pleins pouvoirs.

La commission de gestion demande, dans son *rapport, une enquête sur tous les étrangers en* Suisse qui sont sans papiers et qui devront être naturalisés après la guerre, parce que leur renvoi dans leur pays d'origine serait contraire à nos traditions de liberté. M. Mæchler, directeur de police à Saint-Gall, a appuyé cette idée, et M. le conseiller fédéral Muller s'est déclaré prêt à la mettre à exécution. M. Daucourt a profité de l'occasion pour signaler le gâchis complet qui règne dans les régions de la frontière concernant les compétences du commandement militaire, de la police de l'armée et des autorités civiles. Le député jurassien a contesté le droit *des autorités militaires de donner des instruc*tions directes aux autorités civiles et il a fait part à l'assemblée du questionnaire concernant les déserteurs, que le *Pays* a publié et qui a valu à ce confrère des poursuites judiciaires. M. Choquard a notifié aux auditeurs amusés que son collègue ne tenait pas ses renseignements du préfet de Porrentruy.

Deux questions ont encore été adressées au chef du Département de justice et police, sur l'état des études préparatoires d'une loi fédérale sur les loteries et d'une loi sur la circulation des automobiles. M. Muller a répondu que les travaux sont en bonne voie, malgré la surcharge de besogne dont souffre le Département.

C'est le tour du Département militaire. M. Decoppet remplace M. Muller au banc ministériel. Le rapport de gestion ne donne pas lieu à discussion. Cependant, il a été convenu de liquider ici la motion présentée par M. Graber et ses collègues socialistes, le 15 mars dernier.

Cette motion a la teneur suivante : « En considération du renchérissement du prix de la vie, le Conseil fédéral est invité à augmenter le subside accordé aux familles des soldats appelés sous les armes du 30 pour cent. »

Le motionnaire, M. Graber, débute en se plaignant des ordres d'en haut, qui interprètent les prescriptions sur le subside accordé aux familles des soldats de façon restrictive. Les communes ont reçu l'ordre de mettre à la base du subside, non le gain normal du père de famille avant la crise européenne, mais le gain réduit réalisé par les ouvriers dans les conditions présentes. Quant au renchérissement du prix de la vie, ce fait est constaté, chiffres à l'appui, par les tableaux du prix des denrées dressés mensuellement par le bureau de statistique fédéral. Ces tableaux accusent un renchérissement de 25 à 30 pour cent, de 1914 à 1916. Et les salaires ont baissé en même temps.

M. Decoppet, président de la Confédération, en répondant au motionnaire, a rappelé d'abord le système du calcul des subsides ; ceux-ci, dans les villes, sont de 2 fr. pour la femme et de 70 centimes par enfant ; dans les campagnes, de 1 fr. 50 et de 50 centimes. Le subside ne peut dépasser, au total, le gain ordinaire du père de famille ; il en est encore déduit 1 franc pour l'économie, résultat du fait que le père de famille, étant au service militaire, ne grève plus le budget du ménage. Il ressort, de ces règles générales, qu'il ne peut être question de hausser uniformément les subsides du 30 pour cent. L'augmentation est absolument superflue dans la majorité des cas.

Le chef du Département militaire conteste que les communes aient été poussées par les autorités fédérales à faire des économies aux dépens des familles de soldats. Au contraire, il est reconnu, de manière générale, que l'application de la loi se fait dans un esprit très large. Dix-neuf millions de francs ont été versés, jusqu'à ce jour, par la Confédération pour ces subsides ; avec les sommes supportées par les cantons, le total s'élève même à 26 millions. Nos prestations représentent proportionnellement le double de ce que verse la France aux familles de soldats.

Le Conseil fédéral a consulté les cantons sur l'opportunité d'une augmentation des subsides. Vingt et un d'entre eux ont répondu négativement ; deux seulement appuient la motion ; *deux n'ont pas donné d'avis précis.* Si les motionnaires, termine l'orateur, désirent que leur proposition soit acceptable, la rédaction de la motion doit subir une modification complète.

M. Walther, de Lucerne, a corroboré les dires du chef du Département, en communiquant que, sur 107 communes lucernoises, 7 seulement ont accueilli la possibilité de pouvoir hausser les subsides, mais cela en examinant chaque cas spécial, et non d'une manière générale. Il est injuste d'accuser en bloc les autorités communales d'étroitesse dans la liquidation des demandes de subsides.

*Le maire de Winterthour, M. Strœuli, a abon*dé dans le même sens, en insistant sur le fait qu'une modification des principes de l'ordonnance est souhaitable, en ce qui concerne la défalcation du gain de la femme et des enfants ; cette réduction devrait se borner à la moitié du gain réalisé par les membres de la famille, en dehors du père. Cela encouragera la famille à consolider elle-même sa situation par le travail.

Après une critique très vive du maire de Plainpalais, M. Willemin, qui trouve les subsides tout à fait insuffisants, M. Graber déclare *modifier et généraliser sa motion. Le Conseil* fédéral est invité, selon le texte nouveau, à étudier une augmentation des subsides en rapport avec les circonstances actuelles.

Ce texte est voté par l'assemblée, sans opposition. Par contre, un amendement de M. Johannes Sigg, qui veut que le Conseil fédéral étudie l'établissement de crédits spéciaux pour des cas d'indigence extraordinaire provoquée par la guerre, est combattu comme trop vague par le chef du Département et se trouve rejeté, à la votation, par 45 voix contre 25.

Ces chiffres trahissent que les deux tiers des députés sont sortis avant la clôture du débat. Il était 1 h. ½ lorsque cette longue séance a été levée.

Au Conseil des Etats

Séance du 8 juin

Le Conseil poursuit la discussion du compte d'Etat pour 1915.

M. Gabuzzi (Tessin) rapporte sur le compte de l'administration des postes. Le déficit de cette administration s'élève à 2,229,623 francs. En 1914, le déficit avait atteint 6,158,484 francs. Le compte de 1915 accuse donc une amélioration de 3,928,861 fr. L'augmentation des recettes provient surtout du relèvement de diverses taxes. La diminution des dépenses est due à de nombreuses économies et restrictions dans l'exploitation et l'administration.

La pétition des employés postaux, demandant une amélioration de leur situation, est renvoyée au Conseil fédéral pour examen.

M. Düring (Lucerne) rapporte sur les divers et imprévus, puis, le compte d'Etat pour 1915 est approuvé.

M. Geel (Saint-Gall) rapporte sur les comptes et la gestion des Chemins de fer fédéraux.

Les conséquences de la guerre se font sentir dans l'exercice financier des C. F. F. en 1915. Le déficit du compte de profits et pertes pour 1915 atteint 16,630,119 francs. Ce résultat est toutefois plus favorable que ne le prévoyait le budget.

Le déficit prévu au budget est, en effet, de 13 millions plus élevé que celui des comptes. La nécessité a été bonne conseillère, au point de vue des économies. Pour les deux exercices de 1914-1915, le compte de profits et pertes boucle par un passif de 25,826,206 francs.

La commission préconise l'introduction de l'horaire d'été, c'est-à-dire d'avancer les horloges d'une heure. Ce serait avantageux au point de vue économique. Si la France accepte cette innovation, il faudra un arrêté fédéral pour l'introduire chez nous.

Sans vouloir prédire l'avenir, le rapporteur croit que les C. F. F. seront réduits pour longtemps encore à la politique des économies.

LA DROITE DES CHAMBRES

Le groupe catholique conservateur des Chambres fédérales a siégé, hier après midi, jeudi, sous la présidence de M. de Streng. Celui-ci a exprimé ses sentiments de reconnaissance à M. le conseiller national Erni, de Lucerne, qui quitte les Chambres fédérales à la suite de son élection au gouvernement lucernois. Il a également rappelé la mémoire de M. Decurtins, ancien conseiller national, qui a appartenu au groupe pendant trente-quatre ans et qui en fut le dévoué président. L'assemblée a discuté ensuite les propositions de la commission des pleins pouvoirs ainsi que la question de l'introduction d'un impôt sur les bénéfices de guerre.

Le groupe se réunira de nouveau la semaine prochaine.

La guerre européenne

—o—

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 7 juin

Communiqué français d'hier jeudi, 8 juin, à 3 h. de l'après-midi :

En Argonne, les Allemands ont fait sauter une mine à la cote 285, à la Haute-Chevauchée, sans causer de dégâts. Les Français ont occupé la lèvre sud de l'entonnoir.

Sur la rive gauche de la Meuse, la canonnade a continué par intermittences contre la seconde ligne française.

Sur la rive droite, les combats d'artillerie sont très intenses dans la région Thiaumont-Douaumont.

Au fort de Vaux, après sept jours de combat, la garnison, arrivée à la limite de ses forces, n'a pu empêcher l'ennemi d'occuper l'ouvrage complètement ruiné par un bombardement furieux. Les Français tiennent les abords immédiats et les tranchées à droite et à gauche du fort, devant lesquelles toutes les attaques allemandes ont été brisées par notre feu.

La lutte d'artillerie demeure très active au Hartmannswellerkopf.

* * *

Communiqué allemand d'hier jeudi, 8 juin :

Les combats d'artillerie sur les deux côtés de la Meuse continuent avec la même intensité.

Journée du 8 juin

Communiqué français d'hier jeudi, 8 juin, à 11 h. du soir :

Sur la rive gauche de la Meuse, l'activité de l'artillerie s'est maintenue intense dans le secteur de la cote 304 et de la région de Chattancourt.

Sur la rive droite, l'ennemi, après un violent bombardement, a dirigé des attaques successives sur nos positions à l'ouest et à l'est de la ferme de Thiaumont. Toutes ces attaques ont échoué sous nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses.

Canonnade violente dans la région à l'ouest de Pont-à-Mousson, intermittente sur le reste du front.

Le général Marchand

Parmi les groupes qui assistaient aux funérailles du général Galliéni, dit un journal de Paris, on pouvait voir, modestement perdu au milieu de civils, un soldat en uniforme bleu horizon, que rien, au premier abord, ne faisait remarquer, mais que, cependant, plus d'un assistant a reconnu.

C'était, sans galons, sans étoiles, sans décorations, hormis la croix de guerre, le général Marchand, revenu pour rendre les derniers devoirs au grand « Africain » que fut le général Galliéni.

Le général Marchand, bien que ses cheveux et sa moustache eussent blanchi, paraissait en excellente santé, et si assurée était sa marche,

si ferme son attitude, si clair et si vif son regard, si coloré son visage, qu'il fallait faire un effort de mémoire pour se rappeler qu'il a été, il n'y a que quelques mois, blessé très grièvement.

Un journaliste s'étant approché de lui pour le saluer, le général lui a dit gaiement :

« Quelle drôle d'idée ont eu les journaux anglais de me faire mourir ! Comme vous le voyez, je me porte tout à fait bien et même mieux que jamais. »

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 8 juin.

Communiqué autrichien :

Sur le haut plateau d'Asiago, notre attaque a progressé sur tout le front au nord-est de Cesuna-Gallio. Nos troupes se sont installées sur le Monte Lemerle, au sud-est de Cesuna, et ont avancé à l'est de Gallio vers Ronchi. Le soir, des détachements du régiment d'infanterie 2 de Bosnie-Herzégovine et le régiment d'infanterie de Gratz ont pris d'assaut le Monte Meletta.

Le chiffre des prisonniers italiens faits depuis le commencement du mois s'est élevé à 12,400 dont 215 officiers.

* * *

Rome, 8 juin.

Communiqué italien :

Sur le haut plateau des Sept Communes, la bataille fait rage le long de tout le front. Le soir, après une intense préparation d'artillerie, l'ennemi a renouvelé ses attaques contre nos positions au sud-ouest et au sud d'Asiago. L'action a duré, acharnée, toute la nuit du 6 au 7, et s'est terminée le matin, par la défaite des colonnes assaillantes.

Dans l'après-midi d'hier, l'ennemi a renouvelé ses efforts au centre et à l'aile droite de nos lignes. Précédées du bombardement intense habituel, de fortes masses d'infanterie se sont lancées plusieurs fois à l'attaque de nos positions au sud d'Asiago et à l'est du col Campo Mulo, rejetées chaque fois avec des pertes énormes.

FRONT AUSTRO-RUSSE

Vienne, 8 juin.

Communiqué austro-hongrois :

En Volhynie, nos troupes, dans des combats d'arrière-garde, ont atteint leurs nouvelles positions sur le Styr.

Sur l'Ikva et au nord de Vizniovzyk sur la Strypa, plusieurs attaques russes ont été repoussées.

Sur la Strypa inférieure, l'ennemi a de nouveau attaqué avec des forces importantes. Les combats ne sont pas encore terminés.

Sur le Dniester et le front de Bessarabie, un calme relatif a régné hier.

Pétrograd, 8 juin.

Communiqué russe :

Le 6 juin, nos troupes ont développé leur offensive dans la direction de Rovno-Kovel et, délogeant l'ennemi, l'ont culbuté et ont enlevé à la suite du combat la région et la ville de Louzk. Elles ont occupé la ville même.

En maints endroits, nos troupes se sont non seulement emparées de la ligne des rivières Ikva et Strypa, mais les ayant traversées, elles continuent leur offensive.

En Galicie, sur la Strypa inférieure, notre infanterie, appuyée par un feu d'artillerie, a enlevé par une poussée énergique les puissantes organisations ennemies.

Sur le front Trzybukhovtsky-Jasloviece (au sud de Bouczacz), nos troupes sont arrivées tout près de la ligne de la rivière Strypa.

Outre le total de 40,000 prisonniers et des trophées signalés hier, nous avons fait de nouveau, au cours de ces combats, 58 officiers et environ 11,000 soldats prisonniers. Nous avons enlevé encore un grand nombre de canons et de mitrailleuses encore non précisé, des dépôts d'armes, des cuisines roulantes et du matériel téléphonique.

Les résultats des combats durant la période du 4 au 7 juin en Volhynie et en Galicie permettent déjà de considérer le succès réalisé comme une victoire importante de nos armées, couronnée d'un enfoncement du front fortifié de l'ennemi.

La mort de Kitchener

Londres, 8 juin.

Plusieurs cadavres du *Hampshire*, dont celui du lieutenant-colonel Fitz-Gerald, ont été retrouvés.

Le *Scotsman* donne des détails sur la perte du *Hampshire* : La mer était forte, le temps pluvieux, une colonne d'eau, puis une fumée intense s'élevèrent ; le navire disparut dans l'espace de vingt minutes.

Le correspondant naval du *Daily Express* croit que, en raison du temps mauvais et de la surveillance des parages, le *Hampshire* a été coulé par une mine et non par un sous-marin.

La dépouille mortelle de von der Goltz

Constantinople, 8 juin.

(*Wolff.*) — La dépouille mortelle du général feld-maréchal von der Goltz pacha a été transportée ici, venant de Bagdad, où elle avait été déposée provisoirement. Elle restera, en attendant, à l'école de médecine de Haidar-Pacha. Les funérailles auront lieu dans quelques jours, lorsque la famille sera arrivée.

Pendant le transport, les honneurs ont été rendus à la dépouille du feld-maréchal, dans toutes les grandes villes d'Anatolie. A Konia, le maire a déposé sur le cercueil une couronne, au nom de la ville.

Nouvelles diverses

Le Reichstag allemand a clôturé sa session hier, jeudi, 8 juin, et il ne se réunira de nouveau que le 26 septembre.

— Le Sénat français a voté, hier, un projet de loi établissant un impôt sur les bénéfices de guerre.

— Le richissime Américain James Hill, qui vient de mourir, a légué plusieurs millions de dollar s au roi des Belges, pour la restauration de son pays.

— Le Dr Kramarcz, chef du parti jeune-tchèque, et le député Rosenhain ont été condamnés à mort, en Autriche, à la suite du procès de haute trahison qui leur avait été intenté.

— Tout trafic et toute vente de boissons alcooliques viennent d'être interdits en Norvège par une loi.

La carrière de lord Kitchener

—o—

Voici quelques détails sur les principaux événements de la vie de lord Kitchener.

Disons d'abord que lord Kitchener avait reçu une partie de son éducation en Suisse, dans un institut morave du canton de Vaud, près de Villeneuve.

La façon dont l'illustre homme de guerre arriva à la notoriété est fort curieuse.

En 1865, des savants protestants, étudiant les Saintes Ecritures, collaborant au grand *Dictionnaire de la Bible*, de Smith, avaient trouvé que les renseignements sur les localités et les pays cités dans les Ecritures étaient fort imprécis. Sur leurs instances, on avait établi, grâce à des souscriptions publiques considérables, le « Palestine Exploration Fund », dans le but de lever une carte exacte de la Palestine et d'identifier avec précision tous les lieux cités dans la Bible et les Evangiles, de copier les inscriptions, de faire des plans et des croquis de tous les anciens édifices et de toutes les ruines, d'étudier la géologie et l'histoire naturelle du pays et tout ce qui pouvait rester dans les populations locales des mœurs et coutumes anciennes en train de disparaître. Ce travail, long et difficile, était, en 1874, exécuté par deux officiers du génie, le capitaine Stewart et le lieutenant Conder, et Mr Tyrwhit Drake. Ce dernier étant mort à Jérusalem, sa place fut offerte à Kitchener, qui accepta avec empressement. Il passa d'abord quatre ans en Palestine, où ses travaux techniques lui attirèrent les félicitations des directeurs de l'Exploration Fund. Mais il ne se borna pas à lever des plans et à relever des inscriptions. Il s'adonna avec ardeur à l'étude du turc et de l'arabe, langues presque inconnues à cette époque des officiers anglais et, par une fréquentation constante des musulmans, arriva à cette connaissance de leur caractère, possédée par si peu d'Européens, qui décida de sa carrière. L'œuvre entreprise par le « Palestine Exploration Fund » fut terminée sur place, à Beershaba, le 28 septembre 1877, et Kitchener revint en Angleterre pour établir, avec les documents recueillis, la grande carte qui l'occupa encore pendant près d'une année.

Ses travaux avaient été cités, il n'était plus un inconnu.

Sir Kitchener venait d'être nommé au commandement en second de l'armée anglaise d'Egypte, quand éclata la révolte des mahdistes.

Gordon était parvenu à Khartoum avec la mission de ramener en arrière les garnisons du Soudan dont l'évacuation était décidée. A peine arrivé à Karthoum, Gordon comprit les difficultés presque insurmontables de sa tâche et fit aussitôt au gouvernement diverses propositions qui lui eussent permis de la mener à bien. Quelqu'incroyable que cela semble aujourd'hui, elles furent toutes rejetées ! Enfin, écœuré, dégoûté, en avril, il télégraphia : « Je vous laisse la honte indélébile d'abandonner les garnisons. » Il reçut pour toute réponse la prière de demeurer à son poste. Il y demeura... jusqu'à la mort. Pendant cette période, Kitchener, alors attaché à l' « Intelligence Departement » (Service des renseignements), avait compris la nécessité d'obtenir des informations exactes sur les mouvements des partisans du Mahdi et l'attitude des différentes tribus. Avec un autre officier, le lieutenant, depuis général, Rundle, connaissant lui aussi parfaitement les Arabes, il visita la plupart des tribus établies entre le Nil et la Mer Rouge, et sut leur persuader de demeurer neutres. Si les deux officiers étaient seuls et sans la moindre protection, ils étaient pourvus de ces escadrons de la « cavalerie de Saint-George » que la Grande-Bretagne a de tout temps su si bien faire manœuvrer et qui donnèrent à leur éloquence un charme séduisant.

L'expédition envoyée au secours de Gordon revint sur ses pas et Khartoum, malgré les instances de Wolseley, demeura, avec la plus grande partie du Soudan, au pouvoir du Mahdi. Kitchener, profondément dégoûté et attristé, comme tous les officiers anglais qui se trouvaient alors en Egypte, du sort de l'héroïque Gordon, du gaspillage de tant d'efforts, de la mort inutile de tant de braves gens, donna sa démission de l'armée égyptienne et rentra en Angleterre.

En 1892, l'influence de lord Cromer, agent britannique près du gouvernement égyptien, fit nommer Kitchener sirdar ou généralissime des forces égyptiennes.

Kitchener savait qu'il recevrait tout l'argent nécessaire pour l'exécution du plan projeté, la conquête du Soudan, et il se mit à l'œuvre. Il commença par mettre le Service des renseignements sur un pied remarquable. « Jusqu'au « grand fleuve, derrière les hautes murailles « d'Omdurman, dans l'arsenal, la trésorerie, la « mosquée, jusque dans la maison même du « Khalifa, ses espions, ses agents secrets, déguisés en marchands, en guerriers, en femmes, « creusèrent leurs voies secrètes. » De mille côtés différents, les informations étaient obtenues et adressées au Caire. L'attitude des tribus, leurs forces, leurs intentions, la détermination des lieux où étaient rassemblées les troupes madhistes, les différents et les jalousies qui divisaient les divers chefs, leur influence relative, tout était établi au Caire.

La victoire d'Atbara fut ternie par la conduite de Kitchener à l'égard de Mahmoud, vaincu et prisonnier après une résistance intrépide qui lui avait attiré l'admiration de l'armée.

Aussitôt arrivé à Berber, après la victoire, Kitchener ordonna une grande parade des troupes ; une plate-forme ornée de drapeaux fut élevée, le général y prit place avec son état-major, et l'Emir Mahmoud, les mains enchaînées derrière le dos, fut forcé de marcher à la tête des troupes, précédé d'un énorme drapeau, portant en arabe cette inscription : « Celui-ci est Mahmoud, qui avait dit qu'il prendrait Berber. »

La bataille d'Omdurman acheva le triomphe de Kitchener. Le carnage fut terrible, on l'a appelé « la boucherie d'Omdurman ». Les Derviches eurent, d'après les estimations officielles, plus de 11,000 tués, 16,000 blessés et 4000 prisonniers. Les pertes britanniques, peu considérables, se bornèrent à 131 Anglais et 256 indigènes. Du côté des Anglais, la majeure partie de ces pertes fut supportée par le 21e lanciers, qui chargea au plus fort de l'ennemi. Kitchener entra à la tête de ses troupes dans Omdurman et l'un de ses premiers actes, qui lui a été dans toute l'Europe vivement reproché, fut de faire arracher du superbe tombeau, que le Khalifa avait fait élever en l'honneur de son prédécesseur, le corps du Mahdi, et de le faire jeter au fleuve. Ensuite il ordonna un service solennel pour Gordon, cérémonie qui, au milieu des ruines du palais de Gordon, fit une impression profonde sur tous les assitants.

C'est après Omdurman qu'eut lieu la fameuse rencontre de Fashoda. Le Sirdar, informé qu'une troupe française était campée à Fashoda, se dirigea aussitôt, avec une flottille de dix steamers et 2000 hommes, sur ce point et rencontra le capitaine Marchand avec 120 tirailleurs.

On sait quelle fière attitude eut Marchand. Mais, la France dut céder et renoncer à ses droits sur le Haut-Nil.

Kitchener était à peine réinstallé en Egypte qu'il était appelé en Afrique du Sud, où la situation était devenue grave. Il était d'autant plus désigné pour cette nouvelle mission que, — peu de gens connaissent le fait, — au début de la guerre du Transvaal, il avait prévenu le gouvernement, qui l'avait remercié mais non écouté, qu'il ne s'agisait pas d'une promenade militaire, ainsi qu'on le disait à la légère, mais d'une expédition longue et sérieuse.

Le gouvernement n'avait tout d'abord nulle envie de l'employer au Cap. Un des officiers qui lui étaient attachés demandait, après les premiers revers, à un homme d'Etat connu, s'il y avait quelque chance que le Sirdar fût envoyé dans l'Afrique du Sud. « Espérons que non, fut la réponse, il pourrait nous embarrasser terriblement. Il est juste l'espèce d'homme qui, le jour où il entrerait dans Prétoria, pourrait envoyer à Mme Tussaud la tête du vieux Krüger sur un plateau. »

Au cours des opérations que Kitchener dirigea en personne pour s'emparer de De Wet, il fut sur le point d'être pris lui-même pendant la nuit et n'échappa qu'en sautant sur un cheval sellé en toute hâte.

Le 18 juillet 1902, la *Gazette* publiait la dépêche finale des opérations du Transvaal. Ses ennemis ont reproché à Kitchener les « camps de concentration », reproche injuste, car les familles boers y furent aussi bien traitées que les circonstances le permettaient. Pendant toute cette fin de campagne, Kitchener se montra, comme à son ordinaire, infatigable, voyant et prévoyant tout. « Avec un tel chef, dit Sir Jan Hamilton, tout ce que le chef d'état-major a à faire est de s'asseoir et de fumer sa pipe. »

Il y a une année

9 juin 1915

Sur l'Isonzo, les Italiens s'emparent des hauteurs de Monfalcone. Dans les Alpes Carniques, ils occupent Peutelstein (Podestagno), sur la route du Pusterta1. Les Français achèvent la conquête de Neuville-Saint-Vaast, au nord d'Arras.

En Galicie, contre-attaque russe à travers le Dniester, contre le secteur Drohobycz-Zuravno. Progrès autrichien entre le Prouth et le Dniester, sur le front Ottynia-Kotzmann.

Complications en Albanie. Essad pacha, attaqué à Durazzo par les Malissores insurgés, est secouru par des contingents serbes, qui entrent en Albanie et occupent El Bassan. Un détachement monténégrin marche sur Alessio. Une flottille italienne bombarde Saint-Jean-de-Medua.

Démission de M. Bryan, secrétaire des affaires étrangères des Etats-Unis, à la suite de divergences avec le président Wilson sur la question du conflit avec l'Allemagne au sujet du *Lusitania*.

DÉMENTIS

L'entrefilet suivant, daté de Genève, a paru dans la presse française :

Encore l'état-major suisse

Pour la fabrication des munitions allemandes

Genève, 31 mai.

On vient de découvrir que des quantités considérables d'huile de lin et de glycérine, qui passaient par l'Italie à destination de l'état-major suisse pour la fabrication des munitions, étaient en réalité réexpédiées en Allemagne par le commissariat de guerre suisse, en échange de produits allemands.

Nous sommes à même d'affirmer qu'il n'y a pas un mot de vrai dans toute cette histoire.

Etat-major de l'armée :
Bureau de la presse.

* * *

Le médecin en chef de l'armée dément, de la façon la plus catégorique, la nouvelle, donnée par certains journaux de la Suisse allemande, qu'il y aurait des cas de fièvre parmi les internés anglais à Château-d'Œx.

HISTORIENS ROMANDS

La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira mercredi, 14 juin, à Vevey, à 10 h. 30, dans la salle de l'ancien Casino. Des travaux y seront présentés par MM. Frédéric Barbey, Fernand Aubert, Charles Gilliard, Eugène Demole, Maxime Reymond et Eugène Couvreu.

Il y aura ensuite dîner au Grand Hôtel et visite au musée historique du Vieux-Vevey, à la collection de ferronnerie artistique et à l'église Saint-Martin.

Echos de partout

LES VAUDEVILLES DE L'AN PROCHAIN

De l'*Illustration* :

Scène I. — Les cavaliers sont au repos, à X... Mais l'agriculture a besoin de bras et le soldat Berlu a été désigné pour aller quatre jours chez un propriétaire des environs « planter des pommes de terre » :

— Ça qui m'embête, rapport que j'allais en permission.

— Ne te désole pas... j'y vais à ta place.

— Mais t'as jamais été agriculteur.

— Tous les métiers s'apprennent... Pars en permission.

Scène II. — C'est ainsi que le soir, le cavalier Guy de Pénarvan sonnait à la grille de M. Tabu. Celui-ci :

— Ah ! c'est vous le militaire pour les pommes de terre ? Soyez le bienvenu, mon garçon... Il est tard... Vous allez d'abord dîner à la cuisine... et mangez ferme !... Vous me rendez un fier service, car il n'y a plus un homme dans le pays.

Scène III. — Le lendemain à l'aurore, Guy est dans le parc. M. Tabu lui a expliqué qu'on planterait, cette année, des pommes de terre au lieu de fleurs complètement inutiles. Sa fille arrive :

— C'est vous, monsieur le soldat, qui plantez ?

— Mais oui, mademoiselle.

— (*A part*). Il est gentil... Mais vous n'avez pas l'air de savoir du tout planter des pommes de terre ?

— Il y a si longtemps, mademoiselle...

— Vous étiez agriculteur ?

— Certainement, mademoiselle.

— Vous êtes marié ?

— Non, mademoiselle.

— Je vais vous aider à planter des pommes de terre... ça m'amusera.

— Très volontiers, mademoiselle.

— Je crois d'abord qu'il faut creuser.

— Mais oui... et puis on met la pomme de terre.

Scène IV. — M. Tabu, les mêmes :

— Ah ! ah !... eh bien, on a fait du bon travail ?

— Oh ! oui, papa... à nous deux, nous en avons planté...

— Combien ?

— Six !

Scène V. — Les mêmes, un officier du régiment, en promenade :

— Ah ! ah ! monsieur Tabu, vous vous mettez bien... vous avez un marquis comme jardinier ?

— Un marquis ?

— Garçon charmant... croix de guerre... 30,000 livres de rente, M. de Pénarvan.

Scène VI. — Monsieur de Pénarvan ?

— Mon Dieu oui... M. Tabu.

— Monsieur... Je n'aime pas qu'on se fiche de moi... Vous allez d'abord me faire le plaisir de déjeuner avec nous.

Mlle Tabu. — Oh ! oui, papa !...

(*Rideau.*)

MOT DE LA FIN

Près de Verdun, au propriétaire :

— Oui, les ennemis ont tellement lancé d'obus et de ferrailles dans mon bois que ma source est devenue ferrugineuse...

— Bien... vous pourrez vous rattraper peut-être en construisant ici une ville d'eaux.

POINTES SÈCHES

N'admirez pas sans examen calme celui qu'admire le troupeau, qui est la foule.

* * *

Un bourg est plus facilement divisé en partis qu'une grande ville, parce que tout le monde s'y connaît, et que les enrôlements y sont plus faciles

Confédération

A la commission des pleins pouvoirs

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national, continuant l'examen des questions économiques, a adopté hier après midi, jeudi, une disposition, proposée par la sous-commission, d'accord avec le représentant du Conseil fédéral, invitant celui-ci à prendre des mesures pour régler le marché des pommes de terre et éviter la spéculation sur cette denrée. Parmi ces mesures, figurent notamment l'annulation de tout contrat visant à la spéculation, la vente forcée des stocks exagérés de pommes de terre, l'introduction de prix maxima, l'établissement d'une statistique sur le rendement de la récolte des pommes de terre.

La commission a abordé ensuite les questions juridiques, sur lesquelles M. Gœttisheim, conseiller national, de Bâle, a présenté un rapport. Il a demandé notamment qu'on vînt en aide à l'industrie hôtelière.

La commission s'est ensuite ajournée à mercredi prochain.

Un congrès du parti radical

Hier jeudi, s'est tenue, à Berne, sous la présidence de M. Lohner, conseiller national, une séance très fréquentée du comité central du parti radical suisse, siégeant en commun avec le comité du groupe radical démocratique de l'Assemblée fédérale.

Une délégation spéciale des radicaux genevois y a pris part.

Il a été décidé, à l'unanimité, de convoquer le congrès radical pour les 8 et 9 juillet à Berne.

Outre les affaires administratives, le congrès s'occupera de diverses questions d'ordre intérieur et d'organisation.

Le principal objet à l'ordre du jour sera la discussion générale sur la situation économique de la Confédération et la réforme financière fédérale.

L'assemblée a pris connaissance, en l'approuvant, d'une proposition demandant d'appuyer tous les efforts visant à obtenir des suppléments de salaire et de traitement en faveur des fonctionnaires, employés et ouvriers des entreprises publiques et privées atteints par la crise économique actuelle.

Un nouvel emprunt de 100 millions

La *National Zeitung* de Bâle annonce que le Département des finances a entamé des négociations avec le syndicat des banques suisses, en vue de l'émission d'un emprunt de 100 millions. Etant donnée l'abondance relative du numéraire, on espère que le taux de cet emprunt ne dépassera guère le 4 ½ %.

D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, le taux de 4 ½ % serait déjà admis par le syndicat des banques et l'emprunt serait conclu pour une durée de dix ans. L'émission en aurait lieu à la fin de juin ou au commencement de juillet.

Une dépêche de l'Agence télégraphique suisse confirme que les représentants du syndicat suisse des banques ont négocié, dans une conférence tenue mercredi, l'émission d'un nouvel emprunt fédéral, à 4 ½ %, de cent millions, ferme à dix ans. L'émission aura lieu prochainement.

Importations

Dans son assemblée générale tenue hier, 7 juin, la Société suisse de surveillance économique (S. S. S.) a décidé de réduire de six à trois francs la commission à percevoir sur les importations de marchandises ne dépassant pas la valeur de 200 fr.

LA SUISSE ET LA GUERRE

—o—

Reconnaissance de la Belgique

La Ligue des Patriotes de Belgique nous écrit :

Les Belges ne peuvent oublier ce qui a été dit et écrit, surtout en Suisse romande, en faveur de notre malheureuse patrie. Nous ne pouvons oublier que des milliers de nos compatriotes, chassés par les envahisseurs, ont été accueillis ici comme des frères.

Ils ont été réconfortés au moral et dans la mesure la plus large du possible, une généreuse hospitalité leur fut offerte.

L'idée d'une souscription populaire à ouvrir en Belgique après la guerre, afin d'offrir à la Suisse un souvenir durable de notre reconnaissance, nous semble tout indiquée. Il n'est pas un seul de nos concitoyens qui, rentré dans ses foyers, une fois la Belgique relevée de ses ruines, ne se fasse au pays l'ardent propagateur de cette idée.

Genève nous paraît la ville désignée pour recevoir ledit monument, parce que c'est d'ici que, comme berceau de la Croix-Rouge, les œuvres diverses de philanthropie que vous connaissez ont pris naissance.

Il conviendra qu'en Belgique, la terre des Arts et du Beau, nous produisions un travail digne de notre réputation.

Pour les internés

Dernièrement, a eu lieu, à Olten, une réunion d'officiers sanitaires, présidée par le colonel Hauser, médecin en chef de l'armée, qui a donné quelques renseignements sur les internés français et allemands. Ceux-ci sont environ 12,000. Leur voyage s'est en général fort bien effectué. Déjà, grâce aux soins et à la nourriture abondante, l'état sanitaire s'est amélioré, et l'on commence à s'occuper de procurer du travail à ces hommes.

Le 10 juin, s'ouvrira, dans le palais des assurances, à Lucerne, un hôpital chirurgical où les internés français, allemands, belges et anglais seront traités.

Les internés qui sont étudiants prendront part, cet été, aux cours de vacances, et l'hiver prochain, aux cours de nos universités.

Des postes disciplinaires sont créés, en outre, à Witzwyl et à Kalchrain (Thurgovie).

— Nous avons signalé, l'autre jour, qu'une vingtaine d'internés avaient été amenés, du Valais et des bords du Léman, à la colonie d'Orbe. En vérité, c'est à Witzwyl qu'ils étaient conduits. Nous lisons, à ce sujet, ce qui suit dans la *Feuille d'Avis d'Aigle* :

« Ces têtes brûlées, qui ne veulent s'accommoder d'aucun régime, sauf celui de leur bon plaisir, auraient pu éviter, semble-t-il, aux autorités de surveillance d'en arriver à cette extrémité-là.

« A la décharge de quelques-uns cependant, il faut avouer que certaines personnes prêtent inconsciemment les mains aux infractions à la discipline qui font que force est de sévir.

« Ainsi, un cafetier d'Aigle, qui avait encore donné à boire à un prisonnier en rupture de consigne, arrivé déjà ivre chez lui, a été dénoncé à la Préfecture, qui lui a infligé une amende de 40 fr. pour infraction à la loi sur la vente des boissons alcooliques.

« Beaucoup de personnes feraient bien, dans leur bonne volonté un peu excessive, de ne pas oublier que nos hôtes sont soumis à la discipline militaire et que c'est leur rendre un mauvais service que de les exposer à enfreindre les ordres qu'ils reçoivent et auxquels ils doivent se soumettre, si on veut que règne l'ordre nécessaire. »

— L'Etat du Valais vient de prendre, à l'égard des internés en Valais, une décision qui l'honore. Le Département militaire et le l'instruction publique a été chargé d'organiser une série de conférences pour les hospitalisés français du canton. Une quinzaine de conférenciers ont été appelés à donner ces conférences, pendant l'été, dans toutes les stations où se trouvent des internés. Ces conférences comprennent les sujets les plus divers : histoire, agriculture, tourisme. Elles seront gratuites et donneront à nos hôtes une idée générale du pays devenu pour quelque temps leur nouvelle patrie.

Mort d'un soldat belge

L'autre matin, est décédé, à l'infirmerie de Montreux, le soldat belge Hector Delen, du 10e régiment d'infanterie. Cet interné était âgé de 35 ans. Il a été enterré ce matin, vendredi, avec les honneurs militaires.

L'affaire Walz

La famille du pêcheur Walz, d'Arbon, qui a été capturé dans les eaux suisses par des Allemands, a prié le Conseil fédéral d'intervenir en sa faveur auprès du gouvernement allemand. Notre ministre à Berlin a pris l'affaire en main.

On sait que le déserteur Walz, qui exerce la profession de pêcheur, a été livré à l'autorité allemande par un collègue. Il paraît qu'il s'agirait d'une vengeance. Lorsque Walz déserta, il eut recours aux bons offices d'un pêcheur. Walz était en permission. Il demanda à son camarade de lui faire traverser le lac, lui donnant sa parole d'honneur qu'il ne ferait que toucher barre en Suisse et qu'il reviendrait aussitôt. L'autre se prêta à la demande de Walz, qui... resta en Suisse. Le trop serviable pêcheur, complice involontaire de sa désertion, fut condamné à six années de réclusion. Ce serait pour punir la mauvaise foi de Walz que les pêcheurs, ses camarades, l'auraient livré.

Evadés

A Ramsen (Schaffhouse), est arrivé un Anglais qui s'est enfui d'un camp allemand.

Trois Russes ont traversé la frontière schaffhousoise, près de Stein ; deux autres ont été repris par des douaniers allemands.

Dans le Rheintal, près de Lustenau, on a retrouvé, au bord du Rhin, le corps d'un officier russe qui a dû se noyer en voulant traverser le fleuve.

CANTONS

ZURICH

Mouvement de salaire. — Les ouvriers des usines Escher, Wyss et Cie, à Zurich, demandent une augmentation de salaire de 30%.

BALE-VILLE

Un scrutin disputé. — Un dépouillement minutieux du récent scrutin de Bâle-Ville a révélé que, contrairement à une première information, le projet de réduction du nombre des membres du Grand Conseil de 130 à 100 a été définitivement rejeté, par 3833 voix contre 3831, soit à deux voix de majorité.

FRIBOURG

Le jubilé sacerdotal de Mgr Fragnière

Sur l'initiative de Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, le jubilé sacerdotal de Mgr Fragnière, supérieur du Séminaire, sera célébré lundi, 12 juin, au Séminaire même. Voici le programme de cette fête ecclésiastique :

8 h. ½. Messe pontificale du vénéré jubilaire. *Allocution* de M. le chanoine R. de Week. *Chants* : Propre en chant grégorien ; — Offertoire en musique figurée, 4 voix égales, J. Bovet ; — Messe de saint Nicolas, en style palestrinien, Mgr F. Neckes. — 10 h. ½. Séance académique et musicale :

1. *Gloire au Seigneur,* psaume pour chœur d'hommes, quatuor vocal et orchestre, par J. Schnabel.
2. *Les Noces d'or de Mgr Fragnière,* poésie de M. le doyen Bise.
3. *Le Christ et le prêtre,* travail de M. l'abbé Ch. Journet.
4. *Et arma loquuntur...,* poésie latine.
5. *L'Amour de ton Nom,* cantate pour chœur d'hommes et orchestre, F. de la Tombelle.
6. *La Charité et le bonheur en ce monde,* travail de M. l'abbé L. Clerc.
7. *Sacerdoce,* poésie de M. l'abbé P. Romand.
8. *Allocution de Sa Grandeur Mgr Colliard,* évêque de Lausanne et Genève.
9. *Cantate à la Croix,* pour chœur, solo et orchestre, J. Bovet.

Rapatriés et internés

Ces jours-ci, il a passé de nouveau, par les trains de nuit, un certain nombre de rapatriés. Mardi, ce sont cent et quelques internés civils français, venant de Rastatt, qui étaient acheminés vers Annemasse ; le lendemain, une trentaine d'internés civils austro-allemands, arrivant des camps de France et du Maroc, ont traversé la Suisse, de Genève à Constance.

On annonce aussi, pour la fin de la semaine, l'arrivée en Suisse d'un premier convoi de prisonniers allemands venant d'Angleterre. Ce convoi comprendra 18 officiers et 275 soldats. Enfin, il passerait encore, ces jours prochains, un certain nombre de malades anglais, qui seront internés dans nos stations de montagne.

Clôture de l'année scolaire

La cérémonie de clôture des écoles primaires de Fribourg aura lieu le mercredi 19 juillet, à 10 heures du matin.

Les classes françaises se réuniront à Saint-Nicolas, où la cérémonie sera présidée par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt, qui prononcera l'allocution de circonstance.

M. le révérend chanoine Schœnenberger adressera la parole à la même heure, dans l'église de Notre-Dame, aux élèves des classes allemandes.

Après le service religieux, distribution des catalogues, concert de la Landwehr, sous les Ormeaux, et de la Concordia, au square des Places.

Magasins de coiffeurs

A teneur de la circulaire de la préfecture du 30 novembre 1915, les salons de coiffure seront fermés dimanche, jour de la Pentecôte.

Chapelle du Lac Noir

Messes, dimanche, à 7 heures et à 10 heures.

Souscription pour les Polonais

Paroisse de Cormondes Fr. 78.—

Nos soldats

A peine avions-nous eu le temps, hier, de nous remettre de l'émotion que suscite toujours le départ d'un grand nombre de nos soldats pour la frontière, qu'un sentiment tout opposé s'emparait de nous : les miliciens mobilisés il y a plus de trois mois nous arrivaient au milieu d'une exubérante gaieté, frais et dispos, sans trace des fatigues de leur longue campagne. Plein de l'espoir de voir revenir aussi bien en forme les mobilisés d'hier, le public a fait un accueil chaleureux aux compagnies qui rentraient dans leurs foyers. Une foule nombreuse se pressait sur les trottoirs dès 8 heures et demie. Le premier train spécial, occupé par les soldats de quatre compagnies des bataillons 15 et 16, entra en gare à 9 heures et quelques minutes, au milieu des chants patriotiques et des vivats. Des fleurs furent remises aux troupiers et des feux de bengale furent allumés en leur honneur.

Le lieutenant-colonel Bonhôte, ainsi que le commandant de place, colonel Weck, son adjoint, le lieutenant-colonel Helfer, et le quartier-maître, capitaine Charles Chassot, se trouvaient à la gare pour l'arrivée de la troupe.

C'est au son des trompettes et des tambours que les compagnies gagnèrent leurs cantonnements : celles du 15, la Bibliothèque cantonale et la halle de gymnastique des Grand'Places ; celles du 16, la caserne de la Planche.

Deux heures plus tard, arrivaient les compagnies II et III du bataillon 14, et à 1 h. 37, les compagnies I et II du 17. Comme pour le premier train, le lieutenant-colonel Bonhôte et l'état-major du commandant de place allèrent saluer les arrivants à la gare. Du même pas souple et martial que leurs compagnons du 15 et du 16, les miliciens du 14 et du 17 se rendirent aux cantonnements qui leur étaient préparés, à la Caserne, au Schiffhaus et à la maison d'école de la Neuveville.

Sur l'ordre du commandant de division, les opérations de rétablissement : contrôle d'armes, remplacement d'effets, remise du nouvel uniforme, seront poussés activement, afin que les hommes puissent être rendus le plus tôt possible aux travaux qui les attendent. Il est probable que les compagnies seront licenciées dimanche matin. Cette nouvelle, si elle se confirme, sera bien accueillie dans nos campagnes.

Souscription pour les Belges

M. Auguste Menoud, Esmonts Fr. 5.—

Souscription pour les Arméniens

Mme veuve H. Jehr, Morat, Fr. 7.—
Mme M. Fontaine, Locarno, 5.—

MERCURIALE AGRICOLE

Les pluies ont été à peu près générales ; elles ont facilité sensiblement l'évolution de toutes les céréales et les plantes sarclées. La bonne apparence des blés, seigles et avoines se maintient ; les pommes de terre se développent on ne peut mieux. Quant aux prairies, elles ont bénéficié aussi de cet excès d'humidité ; mais ce serait maintenant le moment de pouvoir effectuer la fenaison, qu'on dit déjà très avancée dans la Suisse allemande. Ce sont là des conditions qui font espérer que le rendement moyen sera, en 1916, supérieur à celui enregistré en 1915. On a toutefois encore à compter avec le temps. L'autre semaine, des orages de grêle ont déjà dévasté plusieurs contrées de la Suisse. Quelques dégâts ont été aussi signalés chez nous, dans la contrée de Cormagens notamment.

Céréales. — Les arrivages de l'étranger sont toujours très restreints dans les ports ; aussi le commissariat des guerres a-t-il de la peine à satisfaire aux demandes. Les prix demeurent très élevés pour tous les articles.

La récolte des blés s'annonce belle dans toute l'Europe, y compris la Russie. Les blés d'hiver se *sont fortifiés et ceux de printemps lèvent bien.* Malheureusement, les emblavures ont dû être réduites dans plusieurs des pays en guerre.

Fourrages. — Les vieux foins continuent à être très demandés et les prix s'en maintiennent élevés. Les mises aux enchères de fleuries sont très fréquentées et atteignent des prix inconnus jusqu'à ce jour, puisqu'ils vont de 180 à 220 fr. la pose de 36 ares.

Depuis quelque temps, il arrive de nouveau des tourteaux, que nos syndicats emmagasinent pour l'hiver prochain. Le prix de revient est de 22 fr. 50 les 100 kilos.

Fruits. — Les journées froides survenues au moment de la floraison ont fait tomber beaucoup de fleurs des arbres fruitiers. Cerisiers, poiriers, pommiers, pruniers, donneront, en bien des endroits, une récolte plutôt médiocre. On signale aussi que des vers causent beaucoup de dégâts aux fruits en formation.

Pommes de terre. — Nos agriculteurs ont procédé, cette année-ci, à la plantation de grandes surfaces en pommes de terre ; il s'agit, dès lors, de lutter préventivement, par le sulfatage, contre la maladie, de manière à assurer la prochaine récolte et à éviter, dans la mesure du possible, la pourriture des tubercules.

Pour avoir toute son efficacité, le traitement doit être appliqué assez tôt, de manière « préventive », tout comme le sulfatage pratiqué contre le mildiou de la vigne.

Il y a lieu de recommander deux sulfatages pendant le cours de la végétation : le premier lorsque les pousses ont environ 20 centimètres, et le second de quinze à vingt jours après.

Le prix des pommes de terre varie de 17 à 19 fr. les 100 kilos, soit une augmentation de 1 fr. 50 sur les prix de la période correspondante en 1915.

Alpage. — La saison de l'alpage a commencé dans des conditions assez mauvaises. La pluie et le froid sont très préjudiciables à la santé des troupeaux, à la production laitière et à la croissance de l'herbe. On fait la remarque que le nombre des troupeaux de vaches va chaque année en diminuant et qu'on les remplace avantageusement par des troupeaux de jeune bétail.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La bataille de Verdun

Paris, 9 juin.

Havas. — La nouvelle est confirmée, aujourd'hui, que la situation du fort de Vaux était devenue intenable et que les Allemands ont fini par l'occuper. Soumise depuis une semaine à un bombardement effroyable ; privée, dès le matin du 7 juin, de communications et dépourvue par conséquent de ravitaillement et de renforts, l'héroïque garnison de l'ouvrage a succombé sous l'avalanche de mitraille qui l'accablait. La perte du fort de Vaux nous est surtout sensible en raison des sacrifices que nous avons faits pour le garder. Aussi, saluons-nous avec une pieuse admiration la phalange de braves qui ont donné leur vie avec la plus sublime abnégation pour retarder l'échéance fatale de la prise de l'ouvrage. La défense du fort de Vaux restera comme l'un des plus glorieux épisodes de la gigantesque bataille de la Meuse ; mais la position, comme nous l'avons démontré, n'est pas encore la clef de Verdun. La situation stratégique n'est pas sensiblement modifiée, car nous tenons solidement les débouchés immédiats du fort que nos tranchées enserrent encore de chaque côté, sans que les attaques répétées de l'ennemi soient parvenues, au cours de la nuit, à faire relâcher notre étreinte.

En supposant que les Allemands progressent, malgré les difficultés du terrain complètement exposé au tir de nos batteries, ils se retrouveront devant une nouvelle ligne défensive plus forte que la précédente, comportant trois piliers principaux : à droite, le fort de Tavannes ; au centre, le fort de Souville ; à gauche, la hauteur surmontant le village de Fleury. A plusieurs reprises déjà, dans l'après-midi, l'adversaire a attaqué la ferme de Thiaumont. Il a essayé, vainement d'ailleurs, de s'infiltrer dans la direction de notre position, par le chemin qui descend de Douaumont vers Fleury.

L'offensive russe

Milan, 9 juin.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Le correspondant des journaux anglais sur le front russe évalue les pertes subies par les Autrichiens, depuis le commencement de l'offensive russe, à plus de 200,000 hommes.

Le même correspondant dit que les Autrichiens se sont retirés sur des positions de seconde ligne plus fortes que celles qu'ils ont dû abandonner.

Milan, 9 juin.

On mande de Pétrograd au *Corriere della Sera* que l'artillerie russe a joué un rôle décisif dans l'offensive en cours. Elle a bouleversé, sur certains points, jusqu'à vingt et une lignes de tranchées.

Le front autrichien a cédé sur une étendue qu'on évalue à 150 kilomètres.

Les armées qui ont le plus souffert sont celles des généraux von Bothmer, Bœhm-Ermolli, et de l'archiduc Ferdinand.

Pétrograd, 9 juin.

Vestnik. — La grande bataille qui se déroule sur le front des armées du général Broussilof avec un succès croissant pour les troupes russes, continue à attirer l'attention de la presse entière qui considère les combats en Volhynie comme un événement de la plus grande importance pour la marche générale de la guerre. Tous les journaux font ressortir l'énorme étendue du front et les pertes énormes de l'ennemi, évaluées, par les sphères compétentes, à 200,000 hommes mis hors de combat. Les journaux s'attendent, prochainement, à un grand changement de la situation stratégique du front russe et à un revirement dans la marche de la campagne.

La bataille navale de la mer du Nord

Londres, 9 juin.

Reuter. — Un communiqué de l'Amirauté dit ceci :

« Les journaux hollandais de la matinée du 8 juin publient un compte rendu officiel allemand du combat naval de la mer du Nord, qui avoue la perte du *Rostock* et de l'*Elbing*. Celle du *Pommern* et du *Frauenlob* était déjà annoncée par le communiqué officiel allemand du 1er juin.

« Le compte rendu officiel allemand répète que le *Warspite*, le *Princess-Royal*, le *Birmingham* et le *Marlborough* ont été coulés. Or, ils n'ont pas été coulés et sont en sûreté au port. La répétition de cette fausse déclaration oblige de répéter la déclaration du 6 juin de l'Amirauté britannique : Cela est faux.

« La liste complète des pertes britanniques a été publiée. »

La contagion du comité secret

Milan, 9 juin.

De Rome au *Corriere della Sera* :

Hier soir, a eu lieu, dans une salle du palais de Montecitorio, une réunion de députés de tous les groupes de la Chambre. Il y a été décidé de déposer une motion demandant la convocation de la Chambre en comité secret (comme en France).

Milan, 9 juin.

Le *Secolo* envisage la situation du ministère Salandra comme ébranlée.

Les parlementaires russes

Rome, 9 juin.

Stefani. — Les parlementaires russes ont assisté, hier, à une réception solennelle au Capitole. On y remarquait M. Sonnino, les autorités romaines et une élite d'invités.

Le soir, les parlementaires sont partis pour aller visiter le front de l'armée.

M. de Giers, ambassadeur de Russie, accompagne la mission.

Le tsar Ferdinand

Sofia, 9 juin.

L'Agence bulgare est autorisée à démentir formellement la nouvelle publiée par la presse française, disant que le tsar Ferdinand aurait pris le haut commandement des armées allemandes dans les Balkans.

Aucun changement ne s'est produit dans l'organisation du commandement suprême de l'armée bulgare et des troupes allemandes du front balkanique.

La guerre en Afrique

Le Havre, 9 juin.

Havas. — Selon des nouvelles parvenues d'Afrique au gouvernement belge, l'avance des troupes du général Tombeur continue. Les populations acclament les troupes belges avec enthousiasme.

Le roi Nusinga a fait sa soumission et a promis le concours effectif de ses soldats et de leurs chefs, qui ont eu la joie de voir flotter en maints endroits le drapeau tricolore.

SUISSE

Le feu

Bâle, 9 juin.

Hier soir, jeudi, un dangereux incendie a éclaté dans un laboratoire de chimie situé au n° 10 du faubourg Saint-Jean. Les pompiers ont pu intervenir assez rapidement pour maîtriser le feu. Les dégâts sont néanmoins considérables.

Chambres fédérales

Berne, 9 juin.

Le *Conseil national* a repris ce matin l'examen de la gestion du Département militaire. Le rapporteur, M. Zurburg (Saint-Gall), a constaté que la fabrication des munitions est parvenue à augmenter sensiblement nos réserves et qu'elle se poursuit dans de bonnes conditions.

Répondant à M. Seidel (Zurich), le chef du Département, M. Decoppel, a déclaré que la question des salaires, dans les ateliers militaires, sera réglée le plus tôt possible.

La gestion du Département militaire est approuvée. M. Steinhauser (Grisons) rapporte sur celle du Département des finances. La commission constate la grande activité déployée par ce Département pour le rétablissement de l'équilibre financier. Le rapporteur rappelle que la dette de mobilisation atteindra, à la fin de l'année, 600 millions ; il estime, avec la commission, que le pays traversera la crise sans encombre, grâce à la sagesse et à la vigilance du Conseil fédéral et de son Département des finances.

Sur le désir de M. Motta, la question financière fédérale sera examinée de plus près à l'occasion de la discussion du compte d'Etat et du rapport sur les pleins pouvoirs.

Au sujet de la création projetée d'une banque hypothécaire fédérale, M. Motta annonce que tous les cantons, sauf celui de Zoug, ainsi que la Banque nationale, se sont prononcés contre le projet. Le peuple, de son côté, ne l'accepterait que si on lui en démontre la nécessité absolue.

Le chapitre des finances est ainsi liquidé, et le Conseil passe à la gestion du Département de l'économie publique. Rapporteur : M. Micheli (Genève).

Le *Conseil des Etats* continue l'examen de la gestion et des comptes des C. F. F.

M. von Arx (Soleure) président du conseil d'administration des C. F. F., constate que les recettes de l'exploitation dépassent de 50 millions les dépenses et que, en définitive, on ne doit pas être trop mécontent. Il convient cependant de poursuivre la politique des économies, en simplifiant le plus possible l'administration.

M. Forrer, chef du Département des chemins de fer, donne des explications sur la question de l'heure d'été. Il constate que cette innovation, sans procurer une grande économie aux C. F. F., exercerait une influence considérable dans toutes les administrations et dans la vie civile. Le Conseil fédéral prendra à ce sujet une décision dans deux ou trois jours, en vertu de ses pleins pouvoirs, et il tiendra les Chambres au courant de cette décision.

La discussion est interrompue et la séance levée à 10 h. 20. Le Conseil s'ajourne à mardi soir, à 5 heures.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité et des commissaires demain, samedi, à 8 ½ h., au local.

Caisse-maladie chrétienne-sociale. — Les membres sont avisés que les cotisations se payeront, à l'avenir, les 1er, 2me et 3me dimanches de chaque mois, de 10 heures à midi, non plus à l'ancien local du Cercle d'études, rue de la Préfecture, mais au 1er étage du « Gesellenhaus », ancienne Abbaye des Maréchaux, rue des Chanoines.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ¼ h., répétition générale.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint Jean. — Ce soir, vendredi, à 8 ¼ h., au 1er étage de l'auberge du Sauvage, répétition urgente pour la fête de la Pentecôte.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, vendredi, répétition générale ; présence absolument indispensable.

Société de gymnastique « Fribourg Hommes ». — Ce soir, vendredi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique au parc des sports du « Football-Club Stella ». En cas de mauvais temps, la leçon n'aura pas lieu.

Gemischter Chor. — Heute abend Uebung.

Calendrier

SAMEDI 10 JUIN

Vigile de la Pentecôte

Sainte MARGUERITE, reine d'Ecosse

Elle donna à ses sujets l'exemple de toutes les vertus. « L'amour des pauvres, dit-elle souvent, est la garantie des trésors royaux ; c'est un coffre-fort que les voleurs ne peuvent forcer. »

ABONNEMENTS MILITAIRES

1 mois 0 fr. 80
3 » 2 fr. 40

payables en s'abonnant parce qu'on ne peut pas prendre de cartes de remboursement aux militaires.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 9 juin

BAROMÈTRE

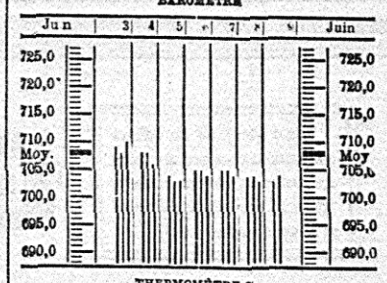

THERMOMÈTRE C.

Juin	3	4	5	6	7	8	9	Juin
8 h. m.	12	15	4	14	13	14	15	8 h. m.
1 h. s.	19	14	5	10	15	13	19	1 h. s.
8 h. s.	18	10	7	13	14	15		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 9 juin midi.

Variable à nuageux. Température normale. Pluies d'orage dans le Jura.

Foulards de Soie

uni et imprimé, ainsi que sur **Radium, Japonais, Chinois, Peau de soie** fond crêpe.

Largeurs simples et doubles
de **Fr. 1.15 à Fr. 14.35** le mètre.
Echantillons par retour du courrier ainsi que de tous les autres tissus de soie.

Henneberg
à fabricant de soieries
Zurich

†

Monsieur et Madame Jean Thalmann et leur enfant, à Fribourg ; Mesdemoiselles Camille et Anna Thalmann ; Madame veuve Mathilde Thalmann-Schæffer et son enfant ; Monsieur Jacques Thalmann ; Madame veuve Marie Collaud-Thalmann, ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Christophe THALMANN

maçon

employé aux Eaux et Forêts

leur regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé accidentellement le 7 juin, à l'âge de 64 ans.

L'office d'enterrement aura lieu le samedi 10 juin, à 8 ½ h., en l'église de Saint-Jean.

Domicile mortuaire : Planche Supérieure, 214.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

La Société de secours en cas de maladie L' « AVENIR »

a la douleur de faire part du décès de son regretté membre actif

MONSIEUR

Christophe THALMANN

L'office d'enterrement aura lieu samedi 10 juin, à 8 ½ heures, au Rectorat de Saint-Jean.

Domicile : Planche supérieure, N° 214.

R. I. P.

†

« Cæcilia »
chœur mixte de Saint-Jean

Les membres de la Société sont priés d'assister aux obsèques de

MONSIEUR

Christophe THALMANN

membre passif

qui auront lieu samedi 10 juin, à 8 ¼ h. à l'église de Saint-Jean.

Domicile mortuaire : Planche supérieure, 214.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Jules Galay et leurs enfants ; Monsieur Henri Galay, à Bourguillon, font part du décès de leur très regretté fils et père

Monsieur Henri GALAY

ingénieur

décédé pieusement, à l'âge de 31 ans, après une longue et pénible maladie, muni de tous les secours de la religion.

Un avis ultérieur indiquera le jour des funérailles.

Domicile mortuaire : Beau-Chemin.

R. I. P.

†

Madame Cécile Æby-Piller et ses enfants ; Messieurs Alfred, Maxime, Alphonse et Maurice Æby et Mademoiselle Marie Æby, à Courrillens ; Madame et Monsieur Edouard Egger-Æby et leurs enfants, à Courrillens ; Madame et Monsieur Alexis Mory-Æby et leurs enfants, à Courrillens ; Madame et Monsieur Alphonse Monney-Æby et leur fille, à Courrillens, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph ÆBY

leur regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé après une courte maladie, muni des secours de la religion, le 8 juin, à l'âge de 64 ans.

L'office d'enterrement aura lieu à Courtion, le 10 juin, à 10 h.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

La Fédération ouvrière fribourgeoise a le regret de faire part à ses membres du décès de leur collègue

MONSIEUR

Christophe THALMANN

ouvrier aux Eaux et Forêts

et les prie d'assister à l'office d'enterrement qui aura lieu samedi, 10 juin, à 8 ¼ h.

Domicile mortuaire : Planche supérieure.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Rod. Stempfel-Niedegger et famille, Aloyss et Jean ; famille Rodolphe Stempfel-Bossy ; Monsieur Alphons Stempfel et sa fiancée ; Monsieur et Madame Edouard Comba, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Marcel Stempfel

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé à l'âge de 34 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 10 juin, à 8 ½ heures, à l'église de Saint-Maurice.

Domicile mortuaire : Samaritaine, 118.

R. I. P.

†

Les Entreprises électriques fribourgeoises
Réseau de Fribourg

ont la douleur de faire part de la mort de leur ancien et dévoué employé

MONSIEUR

Christophe THALMANN

décédé accidentellement à l'âge de 64 ans.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 10 juin, à 8 ¼ heures, à l'église de Saint-Jean.

Domicile mortuaire : Planche supérieure, 214.

R. I. P.

On a perdu

depuis la Banque cantonale à la rue de Romont

une chaine de montre argent avec médaillon

On est prié de la rapporter au Bureau de la Police locale contre récompense. 2817

UNE DEMOISELLE

de 18 ans **demande place** dans une pâtisserie ou dans une famille dans canton Vaud ou Fribourg. Entrée immédiate ou selon entente.

S'adresser à **Léon Elmiger**, Adligenswilerstrasse, 214, **Lucerne.** 2301

Pour vendredi et samedi

Cabillauds, colins, merlans
brèmes, bondelles

AU

Magasin de Comestibles de Mlle PYTHON

Rue de Lausanne, Fribourg

On offre à louer

tout de suite ou pour le 25 juillet, **une grande et une petite chambre attenante**, situées au 1er étage de la maison N° 16, au milieu de la rue de Lausanne. Ces locaux pourraient très bien servir comme bureaux. Chauffage central.

S'adresser tout de suite sous H 2870 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2794

Pour les fêtes de Pentecôte

j'offre un choix superbe de

Cravates Faux-cols
Chemises Bretelles

ainsi que **sous-vêtements** en tous genres.

A. DÆSTER, Avenue de la Gare,
A l'Anc. Chemiserie Maillard.

LES VÊTEMENTS
de nos rayons spéciaux
à
40 fr. 50 fr. 60 fr.
sont toujours les plus chics et les plus avantageux.

Costumes pour garçons à 12, 15, 18, 20, 25, 30 fr. Pantalons à 5, 8, 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25 fr.

KROENER-NAPHTALY
24, Rue de Romont **FRIBOURG** Rue de Romont, 24

Mises de bétail et chédail, fleuries

Le soussigné exposera en vente, par voie de mises publiques, son bétail, savoir : 2 vaches fraîches vêlées, 1 taureau de 1 ½ an et 2 veaux de l'année, ainsi que le chédail comprenant 3 chars, charrue, faucheuse Wood, colliers de chevaux, divers outils agricoles, etc., plus les fleuries en foin et regain, graine d'automne de la contenance de 10 poses.

Les mises auront lieu, le **lundi 12 juin prochain**, à 9 h. du matin, au domicile de l'exposant. 2783-756

Favorables conditions de payement.

Vuisternens-en-Ogoz, le 7 juin 1916.

Alexis GRAND.

LOCATION D'AUBERGE

Le soussigné exposera en mises publiques la location de la

Pinte de la Poudrière

située à côté de la gare de Pensier et sur la route cantonale de Fribourg à Morat. Sur demande, il peut être adjoint 7 poses de bonne terre. Entrée en jouissance immédiate ou à convenir.

Les mises auront lieu dans ledit café, **lundi 12 juin**, à 2 *heures après midi.*

H 2833 F 2756-751

L'exposant : **P. RÆMY.**

SOUMISSION

Les travaux de **terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, ferblanterie, menuiserie, serrurerie, gypserie, peinture, vitrerie, fumisterie, installations sanitaires, appareillage, et fourniture et pose des stores** en toile pour le nouveau bâtiment

d'école d'Autafond

sont mis au concours du 10 au 15 juin courant inclusivement.

Les plans, avant-métrés et cahier des charges peuvent être consultés tous les matins au bureau de **M. E. Devoly, architecte à Fribourg.** 2778

Les soumissions, pour être valables, devront parvenir jusqu'au 16 juin inclusivement à **M. Bossy, syndic d'Autafond.**

Kermesse de Posieux

renvoyée à dimanche 11 juin

Qu'on se le dise.

Toute personne du dehors qui nous demandera un choix de marchandises recevra franco, par retour du courrier, un superbe envoi.

Grosch & Greiff S. A.

FRIBOURG
rue de Romont, 26
Vis-à-vis du Temple

Grande Vente extraordinaire de Blouses et Chapeaux à l'occasion des Fêtes

800 Blouses sont mises en vente à des prix **extra bon marché !**

Occasion à profiter : A des prix incomparables, nous vendons nos **Chapeaux** garnis pour dames et enfants.

1. SÉRIE
Pour le prix dérisoire de
1.90
nous vendons de jolies BLOUSES linon blanc, brodé. Blouses percale couleur, bonne qualité.
A saisir tout de suite !

2. SÉRIE
Nous offrons pour
2.90
très jolies BLOUSES en crêpon blanc, linon blanc, brodé, joli col et cravate. BLOUSES pratiques en percale rayée.
Occasion unique !

3. SÉRIE
Nous vendons pour
3.90
de belles BLOUSES « Nouveauté », en batiste blanche avec pois, ainsi que de jolies BLOUSES en mousselinette couleur, différentes rayures et pois.
A profiter tout de suite !

4. SÉRIE
OCCASION UNIQUE ! pour
4.90
nous cédons de très belles BLOUSES en mousseline de laine, claires et foncées, dessins variés, ainsi qu'en cachemire, satinette. Blouses crêpon blanc, avec pois et autres jolis dessins.
Extra bon marché !

5. SÉRIE
Au prix surprenant de
5.90
nous offrons des BLOUSES de mousseline laine de très belle qualité, en toutes teintes, jolie coupe et col moderne.
Occasion exceptionnelle !

6. SÉRIE
PRIX DE RÉCLAME de
9.90
Nous vendons de superbes BLOUSES DE SOIE couleurs, soit en bleu nattier, vert, or, bordeaux, etc. Forme et col nouveauté.
Occasion sans pareille !

Nous vendons à des prix dérisoires nos **Chapeaux garnis** *pour dames et jeunes filles, par séries, soit :*

I.	II.	III.	IV.
2.90	3.90	5.90	7.90

Nos Chapeaux modèles
seront vendus à des prix surprenant de bon marché.
A PROFITER TOUT DE SUITE !

Voir nos vitrines spéciales de Blouses & Chapeaux